Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe

Réf: 187f06
Tel: +33 (0)3 88 41 25 60
Fax:+33 (0)3 88 41 39 11
pressunit@coe.int
internet: www.coe.int/press

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie-Monténégro
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Vers une Eurorégion de la mer Noire

Strasbourg, 31.03.2006 - Le 30 mars 2006, à Constanta (Roumanie), le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe et le Ministère des Affaires étrangères de Roumanie, pays qui préside actuellement le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, ont organisé une conférence internationale sur le thème de "la coopération interrégionale dans le bassin de la Mer noire".

Les participants à la Conférence, représentants d'institutions internationales, nationales, régionales, locales d'Europe ainsi que de la société civile, ont souligné l'importance géopolitique croissante de la région de la Mer Noire, notamment suite à l'élargissement, de l'Union européenne à certains de ses pays riverains.

Dans une déclaration finale adoptée à l'issue de la conférence, ils ont réaffirmé l'importance politique de la coopération entre les pouvoirs locaux et régionaux et ont convenu que des relations renforcées à ce niveau, tout en respectant la souveraineté et l'intégrité des Etats concernés, pourraient contribuer de façon appréciable à assurer la paix, la stabilité, la sécurité ainsi que le développement durable dans le bassin de la Mer Noire.

Les participants ont ainsi demandé au Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe de contribuer à la création, d'ici à la fin 2007, d'une Eurorégion sur le modèle de l'Eurorégion Adriatique, et appelé le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à soutenir cette initiative en facilitant, notamment, la coopération entre le Congrès et les autorités nationales dans cette entreprise.

L'Eurorégion de la Mer Noire serait un instrument permettant de consolider le processus démocratique et favoriser la bonne gouvernance, de renforcer la sécurité et la stabilité dans la région.

Cela contribuerait de plus à la promotion du développement durable, notamment par une meilleure cohésion sociale et économique, et favoriserait la coopération et l'accès des pays de la Mer Noire aux instruments de l'Union européenne.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.